

2017-REC-09 Retrait et rappel de laits infantiles des marques Picot et Milumel en raison d'une possible contamination par *Salmonella agona*

Les autorités sanitaires ont été informées par le Centre national de référence des Salmonelles de la contamination de 20 bébés âgés de moins de 6 mois par *Salmonella* sérotype agona dans 8 régions différentes. Les enfants infectés ont présenté un tableau de gastroentérite fébrile, avec une diarrhée sanglante dans la majorité des cas.

Les premiers résultats des investigations montrent que les 14 enfants dont les familles ont été interrogées à ce jour ont tous consommé du lait infantile 1<sup>er</sup> âge des marques Picot et Milumel : lait Picot SL sans lactose, 1er âge 350g, lait Pepti Junior sans lactose, 1er âge 460g et lait Milumel, Bio 1<sup>er</sup> âge 900g, sans huile de palme ([les numéros de lots figurent sur le site du ministère](#)).

Tous les produits concernés ont été élaborés entre mi-juillet et fin novembre sur un même site de production du groupe Lactalis. La Société a procédé, ce jour, au retrait et au rappel des 12 lots concernés. Elle met également à disposition des parents un numéro vert 0800 120 120 (ouvert de 9h00 à 20h00) pour répondre à leurs interrogations.

Un communiqué de presse est en cours de diffusion par les autorités sanitaires pour demander aux parents qui disposeraient encore de boîtes de ces lots de ne pas les utiliser et de prendre contact avec leur pédiatre ou leur médecin pour se voir conseiller un lait de remplacement, notamment pour les bébés allergiques aux protéines de lait. Dans l'attente, il leur est recommandé de se rendre en pharmacie où un lait de substitution leur sera proposé.

La Société Française de Pédiatrie, sollicitée en urgence, a émis des recommandations en ce sens ([voir la liste des laits de remplacement sur le site du ministère](#)).

Les boîtes de lait de ces marques non concernées par le retrait-rappel (autres numéros de lots) peuvent être consommées.

Les familles ont également été invitées à consulter leur médecin traitant ou pédiatre en cas d'apparition d'un tableau de gastro-entérite chez un enfant ayant consommé, dans les trois jours précédents, un des produits concernés.